

***Interprétation personnelle d'un texte de loi
... suivie d'abus de pouvoir ?***

La Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA) vient de nous transmettre, ainsi qu'au maire, son avis le 8 février 2013.

Elle émet un avis favorable à la demande de document réclamé par notre association.

Le maire nous **a refusé à tort** un document qui est communicable de plein droit à toute personne qui en fait la demande !

Abus de pouvoir ou interprétation de la loi à sa convenance ?

Comment peut-on encore faire confiance à ce maire quand il déclare :

« la loi me l'interdit..., j'applique le règlement..., je ne sais pas..., ne vous inquiétez pas..., »

Nous avons alerté la CADA et les services de la préfecture à deux reprises concernant les refus de notre maire de délivrer des documents consultables :
en 2009 pour avoir accès au projet de PLU et cette fois-ci.

Chaque fois, il nous a été donné raison et les arguments du maire ont été déboutés !

**Cette fois-ci, notre maire s'obstine à ne pas appliquer la loi
qui lui a pourtant été expliquée !...**

Il s'octroie un nouveau délai pour décider s'il va la respecter ou pas... !!!

**C'est à croire que ce dossier contient des éléments
que toute notre municipalité veut cacher à sa population !**

Si nous observons la dévotion aveugle des conseillers municipaux à leur maire,
nous déplorons qu'ils ne soient pas d'abord à l'écoute de tous les PIERREVILLOIS !
Ils délibèrent en conseil municipal en des temps records et semblent n'avoir pris connaissance des dossiers (pour lesquels ils tranchent pourtant unanimement la plupart du temps)
qu'au travers des orientations du maire :

12 minutes et 30 secondes en moyenne pour les six derniers conseils municipaux
(alors que le dernier a duré à lui seul 24 minutes...)

A Pierrevillers, le conseil municipal semble réduit à un seul élément...
qui dicte, ordonne et explique les textes à sa convenance... !

Les conseillers n'auraient-ils été « engagés » que comme figurants ?

Ne doivent-ils pas oser dire « NON » quand le maire a tort ?

***Qui, à Pierrevillers, est un grand manipulateur
et roule ses « adhérents » dans la farine ?
(conf. Réunion en mairie du 12 décembre 2012)***

Pour nous contacter, nous informer, nous soutenir, ou nous rejoindre :

« **La Sentinelle de Pierrevillers** », 7 rue Belle Fontaine 57120 Pierrevillers,

parlez-en à vos voisins, ils sont peut-être déjà membres...ou allez à : <http://www.lasentinelledepierrevillers.com>